

The destiny of women poets caught between intellectual modernism and literary archaism

Maryam Sharif  0000-0002-9157-5971

1. Department of Foreign languages Faculty of Literature and humanities Kharazmi university, Tehran, Iran.maryam.sharif@khu.ac.ir

Article Info

Article type:

Research Article

Article history:

Received: 16 November 2021

Received in revised

form: 11 December 2021

Accepted: 18 December 2021

Published online January 2023

Keywords:

Comparative literature,

History of literature,

Female poet, Gender,

Revolution, Iran, France.

ABSTRACT

Why do national literary histories adopt an identical attitude towards women authors by giving them the least possible place? To propose some answers, we chose two women poets from two completely different cultures, French and Iranian: Constance de Salm (1767-1845) and Âlamtâj (Jâleh) Qâem-Maqâmi (1883-1947). The thematic and aesthetic study of their poems written and published in two societies in transition towards political modernity, shows that despite cultural and temporal differences, these writers advance the same claims against the patriarchal order, which, at the dawn of democracy struggles to accept women outside the private sphere, in roles other than those of wife and mother, thus excluding them from history. Moreover, it seems that the socialization of women within gendered ideologies pushes them to aesthetic choices which, confining them to literary archaism, excludes them from aesthetic modernity and, moreover, from literary history.


Cite this article: SHARIF MARYAM. "Le destin des femmes poètes pris entre le modernisme intellectuel et l'archaïsme littéraire". *Plume, Revue semestrielle de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises*, 18, 36, 2023, 375-399, -.DOI: <http://doi.org> doi: 10.22129/plume.2023.364248.1231.



Le destin des femmes poètes : entre modernisme intellectuel et archaïsme littéraire

Maryam Sharif  0000-0002-9157-5971

1. Département des langues étrangères Université Kharazmi, Téhéran, Iran .maryam.sharif@khu.ac.ir

Article Info	Résumé
<p>Type d'article: Recherche originale Date de reception: 16 novembre 2021 Date de revision: 11 décembre 2021 Date d'approbation: 18 décembre 2021 Publié en ligne janvier 2023</p>	<p>Pourquoi les histoires littéraires nationales adoptent-elles toutes une attitude identique face aux femmes auteurs en leur accordant une place minimale ? Pour proposer des éléments de réponses, nous avons choisi deux femmes poètes issues de deux cultures complètement différentes, française et iranienne : Constance de Salm (1767-1845) et Âlamtâj (Jâleh) Qâem-Maqâmi (1883-1947). L'étude thématique et esthétique de leurs poèmes écrits et publiés dans deux sociétés en transition vers la modernité politique, montre que malgré les différences culturelles et temporelles, ces écrivaines avancent les mêmes revendications contre l'ordre patriarcal, lequel, à l'aube de la démocratie, peine à accepter les femmes en dehors de la sphère privée, dans des rôles autres que ceux d'épouse et de mère, les excluant ainsi de l'Histoire. Par ailleurs, il semble que la sociabilisation des femmes au sein des idéologies genrées les pousse à des choix esthétiques qui, les cantonnant dans l'archaïsme littéraire, les écartent de la modernité esthétique et de surcroît, de l'histoire littéraire.</p>
<p>Mots-clés: <i>Littérature comparée,</i> <i>Histoire de la littérature,</i> <i>Femme poète, Genre,</i> <i>Révolution, Iran, France.</i></p>	
<p>Cite this article: SHARIF MARYAM. "Le destin des femmes poètes pris entre le modernisme intellectuel et l'archaïsme littéraire". <i>Plume, Revue semestrielle de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises</i>, 18, 36, 2023, 375-399, -.DOI: http://doi.org/10.22129/plume.2023.364248.1231.</p>	
	

Les autrices sont les oubliées de l'histoire littéraire ; le constat, dans le paysage universitaire européen et anglo-saxon, ne fait plus débat. Depuis les années 80 le mouvement de réhabilitation de la place des femmes dans l'histoire et dans l'histoire littéraire a largement contribué à la découverte et à l'étude des œuvres écrites par les écrivaines, au questionnement sur les raisons de leur oubli par l'histoire, et à la publication de leurs ouvrages pour combler les lacunes. Pourtant, dans « la première synthèse générale portant sur les femmes dans la littérature de langue française » qui vient de paraître en 2020, Reid croit pouvoir affirmer que, malgré des efforts colossaux, « quelle que soit l'époque, bien des zones d'ombre et bien des inconnues demeurent ; bien des auteures, des textes, des problématiques attendent toujours examen » (2020 : 15).

La rareté des femmes auteurs est encore plus criante quand il s'agit plus spécifiquement des femmes poètes. Les termes du questionnement sont ceux posés par Christine Planté dès 1998 dans *Femmes poètes du XIX^e siècle, une anthologie* : « La plupart des anthologies poétiques françaises sont de fait des anthologies d'hommes poètes [...] où les femmes font au mieux figure d'exceptions. Au point que leur silence en poésie finit par s'entendre, et par faire question : fruit d'une incapacité féminine ? par nature ? par culture ? par résultat d'un complot misogyne ? Est-ce là une spécificité de la tradition française ? » (2010 :15) Ou cette attitude s'observe-t-elle aussi chez d'autres nations et d'autres cultures, européennes et non-européennes ? Si oui, quelles en sont les raisons ? Y a-t-il des ressemblances entre les différentes traditions nationales ?

L'étude thématique et esthétique des poèmes de deux autrices venues de deux traditions culturelles différentes mais vivant dans des sociétés en transition vers la modernité pourrait nous fournir quelques éléments de réponse. L'objectif n'est ni de relever les ressemblances thématiques de leurs poèmes ni de montrer que leurs choix esthétiques sont identiques. On tentera d'étudier comment, au-delà des critères nationaux, culturels et géographiques, le genre, au

sens du « sexe socialement et culturellement construit dans un rapport hiérarchique » (Del Lungo et Louichon, 2010 : 399) influence sur la poésie et la poétique des autrices au détriment de leur place dans l'histoire littéraire.

Il semble que même si la place des femmes dans l'histoire de la littérature intéresse la recherche universitaire en Iran, les études dans ce domaine se bornent à celle de l'influence du seul facteur réducteur du sexe. L'évaluation esthétique des œuvres arrive en deuxième lieu et la raison de leur statut de paria est encore moins sondée, laquelle constitue la problématique de notre recherche. L'article de Karachi « The rol of sex and gender in genre » (2014) est un rare exemple du traitement de cette problématique. Des études portant sur Salm et Qâem-Maqâmi, séparément, sont nombreuses. « A Comparative Study of Female Resistance to Male Dominance in the Poems of Alamtaj Qaem Maqami and Constance de Salm » semble le seul article qui, en persan, compare d'une façon thématique l'attitude identique, exprimée en vers des deux poètes, face à la domination masculine.

Dans le présent article, tout d'abord seront présentées les deux poètes dont le destin dans les histoires littéraires nationales sont identiques : oubliée (Salm) ou ignorée (Qâem-Maqâmi) dans un premier temps, puis redécouvertes et reconnues par des universitaires spécialistes des questions liées au genre ainsi qu'auprès d'un public s'intéressant à la poésie et au destin des écrivaines. Par la suite, leurs œuvres seront examinées à deux niveaux, thématique et esthétique. Vu les spécificités politiques et poétiques des moments historiques qu'elles ont traversés, on expliquera l'intérêt de leurs écrits et on analysera les causes de leur omission par l'histoire littéraire, ainsi que les raisons de l'engouement qu'elles suscitent aujourd'hui dans les milieux académiques.

1. Deux autrices au cœur de deux révolutions

Malgré un peu plus d'un siècle de distance, la Révolution française (1789) et la révolution constitutionnelle en Iran (1905-1911) marquent, dans l'histoire des deux pays, le passage à la modernité et présentent des enjeux identiques et considérables. En ce qui concerne la condition des femmes, leur participation aux événements ainsi que leurs revendications, on peut relever diverses similitudes : les femmes participent aux événements en fonction de leur appartenance de classe, elles souffrent presque des mêmes discriminations sociales, économiques et politiques, elles avancent des revendications identiques en matière de l'éducation et de leurs droits civils et civiques.

Constance de Salm (Nantes, 1767 - Paris, 1845) est née dans une famille aisée de province. Elle reçoit de son père, Marie Alexandre de Theis, lui-même homme de lettres, une éducation solide dans la tradition des Lumières. Suite à son premier mariage, elle s'installe à Paris et (probablement) grâce aux relations sociales de son mari, membre de l'Académie Royale de chirurgie de Paris, elle entre dans l'élite savante et lettrée parisienne et devient membre du Lycée des Arts. Ses premières œuvres, celles qui lui ont d'ailleurs procuré la gloire, *Sapho* (1794) tragédie-lyrique en trois actes, mise en musique par Martini, et *Épître aux femmes* (1797) sont publiées sous le nom de Constance Pipelet. Bénéficiant des lois révolutionnaires, elle divorce dix ans plus tard et se remarie sous l'Empire avec un général rhénan de l'armée napoléonienne, Joseph de Salm-Dyck. Sa vie durant, Salm s'exerce dans différents genres : essai, rapport, théâtre, roman, mais elle se présente avant tout comme poète et plus de la moitié de ses œuvres sont écrites en vers. Dès la publication de son premier poème publié dans le *Journal général de France* (1785, n°96 : 387) et tout au long du XIX^e siècle ses œuvres sont publiées et republiées dans les revues et les almanachs, ainsi que dans les

différents recueils regroupant ses écrits¹, lesquels étaient également l'objet de l'attention et des critiques de ses contemporains².

Âlamtâj (Jâleh) Qaem-Maqami (Farahan, 1883 - Téhéran, 1947) appartient à une famille lettrée de la classe moyenne. Elle a donc pu bénéficier d'une éducation traditionnelle dont la grande majorité de la population iranienne fut, à l'époque, privée. Elle apprend donc à lire les langues persane et arabe (pour lire les textes religieux) et à écrire (seulement en persan), mais étudie aussi la logique, la philosophie, et même l'astrologie. En raison de difficultés financières, la famille part à Téhéran et la fille alors âgée de 15 ans se trouve obligée d'épouser un militaire d'une quarantaine d'années. Les affres de ce mariage de raison se doublent de la mort précoce de ses parents et Quâem-Maquâmi, mère d'un petit garçon, divorce et retourne à la maison parentale où ne vit désormais qu'un frère alcoolique. Contrairement à Salm qui, développant tout au long de sa vie une stratégie pour se présenter au public et être reçue, revendique haut et fort son statut et son rôle dans le monde des lettres (Seth, 2010 : 195), Qaem-Maqami dissimule non seulement ses poèmes mais également son talent poétique. Lorsqu'elle trouve quelques-uns de ses quatrains dans une anthologie³ publiée par son fils, Pejmân Bakhtiâri⁴, elle se fâche vivement contre lui. Ses poèmes ne furent publiés qu'à titre posthume grâce aux soins de Bakhtiâri, qui en avait découvert les manuscrits dans la bibliothèque de sa mère, cachés entre les livres.

1 Son premier recueil de *Poésies* est paru en 1811 et par la suite les éditions de poèmes se succèdent en 1814 et 1817. En 1835 sont publiés en deux tomes *Poésies* ainsi qu'en deux autres tomes *Ouvrages divers en prose suivis de : Mes soixante ans*. Ses *Œuvres Complètes* parues en 1842 sont la dernière édition de ses écrits publiée de son vivant, lesquelles nous serviront de référence dans cet article.

2 En guise d'exemple, *Sapho*, fut accueilli et généralement apprécié dans *Le journal des théâtres et des fêtes nationales* (16 décembre 1794), *La Décade philosophique* (20 décembre 1794), *La Gazette nationale* (18 juin 1796) et *Le Moniteur universel* (21 décembre 1794).

3 Il s'agit d'une anthologie des meilleurs poèmes publiée en 1934 (1312).

4 Fils unique de Qaem-Maqami, Pejmân Bakhtiâri (1900-1974) poète, traducteur et chercheur en lettres persanes.

Malgré de multiples publications de son vivant, Salm tombe très vite dans l'oubli après sa mort, hors quelques rééditions de certains de ses poèmes dans des anthologies¹. Il faudra attendre presque un siècle pour que les milieux universitaires s'intéressent à elle et commencent à étudier sa vie et son œuvre. Le recueil des poèmes de Qaem-Maqami est quant à lui publié en 1967 à titre posthume. Parmi les grands universitaires spécialistes de la littérature persane, l'œuvre de Qaem-Maqami n'a obtenu l'intérêt que de Gholamhossein Yusefi. Après avoir analysé amplement l'esthétique des poèmes de Qaem-Maqami et y avoir décelé d'audacieuses innovations formelles, Yusefi conclut que la poétesse est « d'un génie rayonnant, d'une âme poétique et d'un art vif » et regrette qu'« elle ne soit pas connue et reconnue comme elle en était digne » (1994 : 425). Au contraire, Shafiei-Kadkani, dans un ouvrage plutôt récent sur les origines de la poésie moderne en Iran (2011), ne réserve aucune place à cette femme poète. Bâstani-Pârizi, de son côté, saisit chaque occasion pour reprocher à la poétesse d'être « un exemple parfait d'une femme qui pleure la mort de son mari après l'avoir accablé de mille manières » (1965 : 14). En fait, l'éminent homme de lettres ne mentionne que quelques vers d'un seul poème où l'écrivaine, après le décès de son ex-mari, fait moins le deuil de ce dernier que celui de sa vie de femme divorcée dans une société qui la rejette (1965 : 83-85). C'est au début du XXI^e siècle que les chercheurs et les chercheuses en sciences humaines et en littérature plus particulièrement se sont mis à découvrir l'œuvre de Qaem-Maqami et à l'étudier². On se demande pourquoi les Iraniens qui sont pourtant réputés pour leur amour de la poésie, ne l'ont pas accueillie plus vite.

La redécouverte de ces deux femmes poètes s'inscrit dans le mouvement général de la réhabilitation des femmes auteurs et de leur inscription dans l'histoire littéraire. Salm et Qaem-Maqami font

1 Comme *Le bouton de rose* (1788) mis en musique par Pradher qui est une chanson à la mode tout au long du siècle.

2 C'est en 2000 que fut publié le premier ouvrage universitaire dont une partie est consacrée à l'analyse des poèmes de Qaem-Maqami (Karachi 2000).

partie des premières écrivaines qui ont attiré l'attention des universitaires et cet intérêt est dû au contenu de ceux de leurs poèmes où elles soutiennent les droits des femmes à être traitées à l'égal des hommes. L'étude thématique desdits poèmes éclaircirait non seulement les raisons de l'engouement que les deux autrices suscitent auprès de ceux et celles qui s'intéressent aux questions liées aux rapports sociaux des sexes, mais elle expliquerait aussi en partie leur exclusion de l'histoire littéraire.

2. « La modernité fut masculine »¹, pourtant ...

Salm intéresse aussi bien les historiennes (Fraisie 1989) que les littéraires (Planté 1989). De même, Qaem-Maqami est devenue l'objet d'étude des chercheuses en histoire (Hejâzi 2018) et en littérature (Karâchi 2001). Les interrogations, du côté tant français qu'iranien, sont pourtant les mêmes : constatant la quasi-absence des autrices dans les histoires littéraires, Planté fait part de ses soupçons : « sont-elles vraiment si peu ? » (2003 : 656) ; persuadée de leur nombre considérable voire de la valeur de leurs œuvres, Karâchi spécule « Quelle est la raison de cette suppression intentionnelle ? » (2015 : 4).

En France, l'exclusion des femmes tout au long du XIX^e siècle se fait au nom d'un discours prétendument scientifique. La nature profonde de la femme et la cause finale de sa vie, telles que les définissaient les médecin-philosophes du XIX^e siècle, c'est essentiellement la propagation de l'espèce. Tous ses organes la vouent à la reproduction. Cabanis écrit dans ses *Rapports du physique et du moral* :

Les partisans des causes finales, ne trouvent nulle part [ailleurs que dans le corps de la femme] d'aussi forts arguments en faveur de leur manière de considérer la nature que dans les lois qui président et dans les circonstances de tout genre qui concourent à la reproduction des races vivantes. Nulle

¹ Nous empruntons ici le titre de l'ouvrage d'Eliane Viennot.

part les moyens employés ne paraissent si clairement relatifs à la fin (1824 : 323).

Par conséquent, comme affirme Eliane Viennot, « des élites abreuvées de propagandes philosophique et scientifique en faveur de la ‘différence naturelle des sexes’ [n’y voient qu’une] conséquence ‘nécessaire’ : l’attribution de la vie publique à l’un et de la vie domestique à l’autre » (2016 :141). La séparation entre les sphères privée et publique devient ainsi le socle de la modernité politique en France. Les femmes ne peuvent et ne doivent prétendre qu’à la procréation, la création étant le domaine réservé au sexe dit fort, physiquement et mentalement.

En Iran, c’est le discours religieux qui sert d’appui aux hommes pour exclure les femmes de la sphère publique. Notons que la religion et le statut du clergé chiite au moment de la révolution constitutionnelle est complètement autre que celui du clergé chrétien dans la France de 1789. Alors qu’en France, l’Église était l’un des emblèmes de l’oppression contre laquelle le Tiers État s’est soulevé, en Iran, la plupart des religieux chiites sont proches des gens du peuple. Néanmoins, en ce qui concerne les femmes, les deux discours scientifique et religieux ont fonctionné de la même façon : bien qu’elles aient contribué elles aussi aux journées révolutionnaires, les femmes furent ensuite congédiées des activités autres que domestiques.

Les mêmes arguments scientifique et religieux ont également orienté le débat sur la raison des femmes et leur incapacité à dominer leurs sentiments. Rousseau prétend que « la raison des femmes est une raison pratique qui leur fait trouver très habilement les moyens d’arriver à une fin connue, mais qui ne leur fait pas trouver cette fin » (720). Citée hors contexte, la parole du premier imam shiite a entre autres servi d’alibi pour dénier aux femmes la faculté de raisonner : « la raison et la foi des femmes sont défailantes » (sermon 80) : mieux vaut donc qu’elles ne se mêlent pas des affaires du monde, elles y sèmeraient le désordre.

Par ailleurs, une femme de talent perd d'emblée sa beauté et sa vertu, ces éléments inhérents à la féminité. Les propos de Rétif de La Bretonne écrivant qu'« une femme savante, ou seulement pensante, est toujours laide, je vous en avertis sérieusement, et surtout une femme auteur » (1784 : 78) sont exactement les mêmes que ceux de Sa'di, poète iranien du XIII^e siècle : « une femme de talent n'est qu'un fardeau // Mieux vaut abandonner une femme laide capricieuse. » (164)¹ De la Bretonne recommande également aux femmes de ne pas sortir « des bornes de la modestie prescrite à son sexe » et écrit « Toute femme qui se produit en public, par sa plume, est prête à s'y produire comme actrice, j'oserais dire comme courtisane » (1784 : 76). Uhadi, poète iranien contemporain de Sa'di, déconseille vivement aux hommes de permettre aux femmes d'écrire : « Mieux vaut te couper la main / Que de céder la plume à une mauvaise femme // Mieux vaut que l'époux porte le deuil / Plutôt que la femme noircisse des feuilles » (vers 9-10)². La plume, instrument d'écriture, est ainsi interdite aux femmes, comme le voulait Sylvain Maréchal qui dans le deuxième article de son *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* répartit les outils selon les sexes : alors qu'il donne aux hommes « l'épée et la plume », les femmes n'ont droit qu'à « l'aiguille et [au] fuseau » (1801 : 98)³. La survalorisation de la vertu féminine est ainsi une conséquence de la séparation des sphères privée et publique.

Pourtant, même si la modernité, française ou iranienne, est masculine, elle est une chance pour les femmes « parce que les conséquences des changements économiques et politiques, sociaux et culturels, [...], leur sont favorables » (Perrot et Duby, 2002 : 12).

1 La traduction est de nous.

2 La traduction est de nous. <https://ganjooor.net/ouhadi/jaamejam/sh45>

زن بد را قلم به دست مده / دست خود را قلم کنی زان به // زان که شوهر شود سیه جامه / به که خاتون کند سیه نامه

3 Article 2 : « La Raison veut : À l'homme, l'épée et la plume. À la femme, l'aiguille et le fuseau. À l'homme, la massue d'Hercule. À la femme, la quenouille

Elles écrivent et elles finissent par faire reconnaître leurs apports aux changements. Si la première raison de la faible présence des femmes dans les histoires littéraires nationales est « le complot misogyne » (Planté, 2010a : 15) et la crainte des hommes de « toute concurrence entre les sexes » (Fraisie, 1995 : 38), ce complot et cette crainte sont encore renforcés par ce que les femmes écrivent pour dénoncer la domination masculine, dénonciation qui horrifie encore davantage le patriarcat politique et littéraire. Or, c'est cette thématique qui a attiré l'attention des milieux de recherche aussi bien en France qu'en Iran. L'étude thématique des poèmes de Salm et de Qaem-Maqami montre, qu'abstraction faite des spécificités nationales, les femmes, uniquement en raison de leur appartenance sexuelle, sont sujettes à des discriminations identiques ; lorsqu'elles prennent la plume, elles critiquent donc les mêmes injustices et expriment les mêmes revendications.

Sur quoi écrivent-elles exactement ? Contester l'infériorité systématique imposée aux femmes constitue l'un des thèmes majeurs des poèmes des deux autrices. Elles venaient d'avoir vingt ans quand ont éclaté dans leurs pays des révolutions considérées comme la frontière entre le monde ancien et le monde moderne. La codification des lois en vue d'assurer, entre autres, l'égalité de toutes et de tous est un des buts des révolutionnaires français et iraniens. Pourtant, au final, les femmes restent sous la tutelle des hommes. En France, les lois radicales et progressives des révolutionnaires en matière matrimoniale et par la suite, les restrictions imposées par le Code civil en 1804 rétablissant une partie des inégalités envers les femmes (notamment mariées) en matière des droits civils, ont été amplement étudiées (Arnaud-duc, 2002 : 101-143). En Iran, pareillement, le projet de lois sur le mariage et le divorce, rédigé conformément aux règles religieuses, situe la femme mariée au même rang que les fous

d'Omphale. À l'homme, les productions du génie. À la femme, les sentiments du cœur. »

et les enfants. Le lexique juridique et politique utilisé par les autrices rend compte de la situation des femmes maintenues sous la tutelle des hommes.

En 1797¹, pour dénoncer l'asservissement des femmes, Salm recourt au lexique de l'esclavage : « L'homme injuste, jaloux de tout assujettir, / Sous la loi du plus fort prétend nous asservir » (1842, t.I : 6). De même, lorsqu'elle relate, des années plus tard, le souvenir de la querelle sur les femmes poètes, elle n'hésite pas à employer les termes de « despotes », de « lois féodales » et de « maître », et liant ainsi son sujet aux événements que vivait alors la France, elle met en lumière la charge politique du débat autour du droit des femmes à écrire de la poésie :

Despotes du Parnasse, ils y faisaient renaître
Ces féodales lois que leur raison brisait,
Et nous devions subir les caprices du maître,
Quand à ce mot encore la France frémissait (1842, t. IV : 279).

Si les hommes poètes ne tolèrent que difficilement, et de façon exceptionnelle, les femmes poètes, s'ils voient en elles des rivales et les condamnent à l'invisibilité, Constance de Salm voit dans leur attitude les mêmes rapports de domination qui existent dans la société civile.

De son côté, Qaem-Maqami emploie le mot « crime », pour alourdir la charge qui pèse sur la femme : « Je te le dis en cachette, parce que je suis détenue cachée/ Le crime de la femme dans ce pays

1 L'*Épître aux femmes* est la contribution en vers de Salm à la querelle sur les femmes poètes déclenchée par Le Brun dans *la Décade philosophique* du 9 février 1796. La querelle et l'épître sont l'objet de diverses recherches : En 1998 sont publiés l'ouvrage de Geneviève Fraisse *La Muse de la raison : la démocratie exclusive et la différence des sexes* et l'article de Christine Planté « Constance Pipelet : la Muse de la Raison et les despotes du Parnasse ». Au colloque de Toulouse (2009) consacré entièrement à la poète, Catriona Seth s'intéresse au texte et au contexte de l'épître : « L'*Épître aux femmes* : texte et contexte ». Maryam Sharif, dans « "L'encre sied mal aux doigts de rose" : la querelle des femmes poètes dans la *Décade philosophique* », étudie la querelle (mars-avril 1796), l'épître (1797) ainsi que sa réception par la presse (février-avril 1797).

est d'être femme » (92) ou « Je suis glorieuse et fière, mais à cause du crime d'être femme/ On dirait que je ne suis personne auprès du genre humain » (15).

Au principe de l'argumentation des deux autrices pour défendre les droits des femmes, il y a la revendication de l'égalité entre les sexes. Toutes deux recourent aux discours dominants de leurs sociétés : le discours de Salm est physiologique et philosophique, celui de Qaem-Maqami est fondé sur la religion, mais les deux fonctionnent au même titre. Salm écrit :

Si la nature a fait deux sexes différents,
Elle a changé la forme, et non les éléments.
Même loi, même erreur, même ivresse les guide ;
L'un et l'autre propose, exécute, ou décide (1842, t.I : 6) ;

Au lieu de la Nature, Qâem-Maqâmi, renvoie à l'origine de la création : « Dans le magasin de la création, notre sexe est pareil au sien / Notre vie se dissipe pourtant dans une sacoche fermée » (13). Elle suggère même la supériorité du sexe féminin : « Si mon sexe n'est pas meilleur que le tien, il l'égale / Même si mon avis conteste le tien, orgueilleux et prétentieux (87) ! » Faisant allusion à la parole du prophète (: Le paradis est aux pieds des mères), elle n'hésite pas à la modifier remplaçant le mot « mère » par celui de « femme » :

Mahomet met le paradis aux pieds des femmes
Diminuant ainsi la valeur des hommes
Il situe les femmes au même rang que les hommes

Nombreux furent les droits qu'il leur a donnés, mais qui sont maintenant foulés aux pieds (26)

Selon les deux poètes, l'instruction est la clé de l'émancipation féminine. Salm déclare : « Oui, l'étude est pour tous un bonheur nécessaire:/ On apprend à juger, si l'on n'apprend à faire » (19). Le bonheur, « idée neuve en Europe » si l'on en croit Saint-Just, conjugué au féminin, oscille entre la maternité et l'éducation. Alors que les Lumières, référence absolue des révolutionnaires français, cantonnent le bonheur féminin dans la maternité et croient que « la physiologie comme la psychologie de la femme sont toutes

imprégnées de finalisme, [...], selon lesquels la femme ne saurait être heureuse, à moins d'obéir à la finalité de sa sexualité » (Hoffmann, 1995 : 165), Salm porte un contre-discours : dépourvue de savoir, la maternité même ne serait qu'un échec :

Et que pour diriger une enfance timide
Il faut être à la fois son modèle et son guide ?
[...]
Eh ! quel maître jamais vaut une mère instruite
Sera-ce un pédagogue enflé de son mérite (14) ?

Sous la plume de Salm, abondent les mots « étude », « science », « savoir » ; en revanche Qaem-Maqami parle plutôt de la « ruse », de la « sorcellerie », des « superstitions » contre lesquelles elle invite les femmes à s'armer. À son avis, si les femmes ne sont pas courageuses, si leur raison n'est pas solide et qu'elles manquent de confiance en elles, c'est parce que leur éducation est insuffisante. On se demande pourquoi le débat sur l'éducation des femmes, qui fut pourtant vif dans la société iranienne du premier XX^e siècle (Mir Hâdi, 2014 : 57-102), n'a pas rencontré plus d'écho dans les poèmes retrouvés de Qâem-Maqâmi. La poète dénonce la situation des femmes et en analyse minutieusement les divers aspects, elle exhorte les femmes à se révolter, mais elle ne va pas jusqu'à proposer des solutions pour que cette situation cesse ou du moins s'améliore.

L'appel aux femmes comme formant un groupe social qui souffre des mêmes discriminations et qui revendiquent les mêmes droits, constitue une des forces de la pensée des deux écrivaines. La séquence introductive de *l'Épître aux femmes* commence par un appel collectif à toutes les femmes : « Ô FEMMES ! c'est pour vous que j'accorde ma lyre ; / Ô femmes, c'est pour vous qu'en mon brûlant délire / ... » (5). De même, Qaem-Maqami encourage les femmes à se soulever contre les injustices : « Femme, bouge-toi ! le monde doit voir / que nous possédons les mêmes capacités que les hommes » (5), elle leur déconseille de devenir elles-mêmes les agents de l'oppression féminine et prône ainsi la sororité : « Sœur !

Fille ! Amie ! / Si le grand juge oublie les femmes dans ce pays / Ne les abandonne pas toi aussi / prends la défense de tes sœurs / Délaisse les hommes dégénérés » (34), et persuadée du progrès inévitable du genre humain, elle annonce un avenir où « La femme se sera libérée de l'esclavage des hommes / sans avoir forcément de meilleures conditions que les hommes, elle aura du moins l'égalité » (96).

Les droits civils des femmes, surtout en ce qui concerne le mariage, constituent également une des préoccupations communes des deux autrices française et iranienne : toutes deux prônent le consentement dans le mariage, la recherche d'un idéal de compromis intellectuel entre les époux, l'importance de la maternité instruite garante de la bonne éducation des enfants, mais également le divorce, et elles se préoccupent des conditions de la femme divorcée et du sort des enfants après la séparation des parents. Salm va même plus loin, et par ses écrits, s'engage dans la vie publique : *l'Épître à l'empereur Napoléon* est écrite en 1810, au lendemain de la promulgation des deux articles 324 et 339 du Code pénal¹ qui disculpaient le mari du meurtre de sa femme surprise en adultère. Quant à Qâem-Maqâmi, c'est avec force qu'elle critique les comportements qui sont toujours actuels : le viol, la violence conjugale, le mariage d'enfants, la polygamie.

Or, tout cela menace le nouvel ordre politique que les hommes souhaitent établir, lequel est fondé sur la séparation des sphères privée et publique. Que les hommes, détenteurs du pouvoir, désirent préserver leur domination tant politique qu'intellectuelle, n'étonne pas : c'est pourquoi ils écartent les femmes des lieux de mémoires, et donc de l'Histoire. Le contenu féministe des œuvres de Salm et de Qaem-Maqami ne leur permet pas d'être bien accueillies ni ne leur

¹ C'est dans la troisième partie du *Code pénal*, titre II « Crimes et délits contre les particuliers », chapitre premier « Crimes et délits contre les personnes » que figurent les deux articles. L'article 324 fait partie de la section III « Crimes et délits excusables et cas où ils ne peuvent être excusés » et l'article 339 se situe dans la section IV « Attentats aux mœurs », *Code pénal de l'Empire français*, Paris, 1810, p. 49 et p. 51.

facilite l'entrée dans l'Histoire¹. À cause de leur sexe, et en raison de leur transgression des règles de la sexualité, elles sont deux fois exclues de l'Histoire.

Cette conclusion vaut aussi bien pour l'Histoire que pour l'histoire de la littérature. Pourtant, au-delà de leur infériorisation du seul fait de leur sexe, ces deux autrices exercèrent une activité créatrice dont le résultat ne saurait être contesté et qu'il faut analyser pour en juger la valeur. Serait-ce ainsi possible de trouver des raisons esthétiques pour comprendre leur peu de place dans l'histoire de la littérature.

3. Elles écrivent pourtant !²

Contre vents et marées, les autrices écrivent et leurs œuvres sont publiées. Mais qu'est-ce qu'elles écrivent ? Est-ce leurs poèmes sont dignes d'intérêt ? Et dans le contexte socioculturel et notamment littéraire qui est le leur, comment leurs œuvres sont-elles reçues ?

S'agissant de Salm, son objectif et sa motivation furent toujours la gloire et comme en témoignent ses choix littéraires, elle poursuit une stratégie mesurée pour l'atteindre. La première grande réussite de Salm, *Sapho*, avec cent représentations, date de 1794, au moment où la vie théâtrale, les salles de spectacle et le répertoire sont fortement influencés par les conditions socio-politiques de la France post-révolutionnaire. Les pièces de théâtre sont considérées comme un fort instrument de propagande que les gouvernements successifs soutiennent et subventionnent, et les convictions intimes des

1 Pourtant, il ne faut pas réduire leurs œuvres aux seules revendications féministes. Dans ses poèmes, Salm traite de la Révolution, de la Terreur, des conquêtes de Napoléon, de la censure mais également des relations entre les écrivains et du romantisme qu'elle rejette ; de son côté Qaem-Maqami critique sévèrement la politique intérieure et extérieure des Qajars, et traite de sujets philosophiques comme la vie, la mort, ou l'amour en tant que concept abstrait.

2 Allusion au poème de Marceline Desbordes-Valmore intitulé « Une lettre de femme » : « Les femmes, je le sais, ne doivent pas écrire ; / J'écris pourtant, / Afin que dans mon cœur au loin tu puisses lire / Comme en partant. »

écrivains y jouent aussi leur rôle tout comme la prise en compte de l'attente des spectateurs. *Sapho* oscille ainsi entre l'affirmation des nouvelles valeurs et la dénonciation des anciennes. D'une part, par son aspect anticlérical, l'écrivaine vise la tyrannie religieuse, et de l'autre, les échanges entre les personnages de la pièce autour de la gloire, du suicide, de la religion naturelle ainsi que les interrogations liées à la place des femmes artistes dans la société situent la pièce dans la tradition des Lumières adoptée par la Révolution.

L'autrice abandonne pourtant sa carrière dramatique, suite à l'échec de sa seconde pièce¹, se consacrant désormais à la poésie. Son choix semble encouragé par le succès, en 1797, de l'*Épître aux femmes*. La publication et la lecture publique de l'épître ainsi que les réactions de la presse et les diverses publications intégrales du poème, durant l'année 1797, furent un événement littéraire. S'enchaînent par la suite et durant toute sa vie, outre des poésies diverses, de longues épîtres ou discours sur les sujets divers : les rivalités littéraires, l'anti-pastorale, le mariage, la philosophie, la politique, le voyage, l'étude, etc. La lecture de ses œuvres (poèmes, éloges, rapports) devant des assemblées masculines, comportement transgressif pour une femme dans une société qui vise la séparation des sphères de participation des sexes, marque également la carrière de Salm durant la décennie révolutionnaire en lui procurant l'admiration publique. Roman, essai, fragments philosophiques sont d'autres genres que Salm pratique, mais la forme versifiée est celle qui lui paraît la plus digne de transmettre des pensées élevées, des idées philosophiques et porteuses d'utilité publique.

« Femme poète », telle est donc l'image qu'elle entend laisser d'elle-même, et telle est l'image que nous retenons en priorité. Si son surnom de « Muse de la Raison » rend compte de son esprit analytique et argumentatif, celui de « Boileau des Femmes »

¹ *Camille ou Amitié et imprudence*, drame en 5 actes, fut retiré par l'autrice après une seule représentation à la Comédie-Française. Le 7 mars, dans une lettre publiée au *Journal de Paris*, elle considère les préjugés envers son sexe comme la véritable raison de son échec. (732)

témoigne de sa maîtrise dans l'art des vers. Dans ses poèmes comme dans ses essais ou ses discours académiques, elle prend la parole au nom de la Raison et elle revendique son existence sociale et intellectuelle de femme sans se laisser emporter par les sentiments. Mais cette poésie argumentative et porteuse de savoir, répond-elle à la modernité poétique qui marque le XIX^e siècle français ?

Lucide envers la modernité politique, surtout concernant le peu de place qu'elle accorde aux femmes et à leurs revendications, Salm se révèle une féministe avant l'heure ; en revanche, insensible aux valeurs romantiques qui lui répugnent, elle va rester ainsi à l'écart de ce qui apparaîtra rétrospectivement comme la modernité poétique. Analysant les rapports de Salm avec le renouveau romantique sur trois points – poésie et forme versifiée, la gloire de poète et le statut du sujet lyrique – Planté conclut que si la position de femme inspire à Salm « une analyse lucide des rapports sociaux et politiques des sexes au lendemain de la Révolution, elle ne l'a pas conduite à un pareil retour critique sur les valeurs poétiques et esthétiques dominantes du temps où elle avait commencé à publier et ce décalage esthétique a probablement contribué par la suite à l'oubli durable de ses écrits » (Planté, 2010b : 14).

« Le décalage esthétique » : on peut faire le même constat dans l'œuvre de Qâem-Maqâmi, ce qui explique l'indifférence à son égard de sa postérité immédiate. Malgré un contenu avant-gardiste répondant aux attentes d'un public avide des changements socio-politiques radicaux, le recueil ne réussit guère à attirer l'attention, parce qu'en tant que matériel figuratif, il déçoit un lectorat pour qui la modernité esthétique consiste dans l'abandon des vers homosyllabiques au profit de la longueur différente des vers.

Il faut ajouter que la modernité thématique des poèmes de Qaem-Maqami réside non seulement dans l'analyse des conditions des femmes, mais également dans l'expression de son for intérieur. Bakhtiâri écrit que la poétesse avait brûlé certains de ses poèmes ; il s'agit des « Ghazals », la forme traditionnelle de l'expression lyrique

et amoureuse. Toutefois, dans le recueil actuel des poèmes de Qâem-Maqâmi, se trouvent des vers relatant les expériences et les affres de sa vie intime, de son envie d'amour, psychique voire érotique. Les mêmes thèmes, exploités presque au même moment, ont assuré à Forough Farokhzad, une réputation sans faille auprès des contemporains ainsi que dans l'histoire de la poésie moderne de l'Iran alors que chez Qâem-Maqâmi, ils sont restés inaperçus. C'est qu'en écrivant des vers libres, Farokhzad incarnait exactement la modernité esthétique dont le public était avide, tandis que Qaem-Maqami s'en tenait à des formes plus traditionnelles qui rebutaient les lecteurs.

Néanmoins, les poèmes de Qaem-Maqami ne manquent pas d'innovations formelles. Choisir le rythme en fonction du contenu du poème et le préserver tout au long des vers, constitue une des règles de la scansion persane. Or si Qaem-Maqami se montre assez habile dans le choix du mètre, allant même jusqu'à manier parfois les plus difficiles à maîtriser, elle n'hésite pas non plus à en changer habilement au cours d'un seul poème pour exprimer ses idées. Outre cette autonomie à l'égard du mètre, la poète s'est libérée des règles concernant la rime, autre impératif de la versification traditionnelle persane. L'utilisation du lexique et des proverbes issus de la langue orale, ainsi que l'invention de métaphores et de comparaisons inédites dans l'imaginaire poétique iranien constituent d'autres spécificités de ses poèmes. Tout cela fait dire à Gholamhossein Yusefi que : « [l'art de Qâem-Maqâmi] réside dans le fait qu'elle a habilement combiné le trésor de la langue soutenue des anciens avec la langue orale, pour atteindre ainsi une belle langue aussi pure que vive, forte et influente. C'est pourquoi ses propos sont, sans aucune exagération, préférables à ceux de beaucoup d'hommes » (1994 : 439).

Pourquoi donc, malgré l'intérêt thématique et la force esthétique des poèmes, le recueil de Qâem-Maqâmi, n'a-t-il rencontré aucun écho auprès du public ? Il y a plusieurs réponses à cette question. Tout d'abord, le seul nom de la poétesse attestait son appartenance

aux anciennes familles qajars, ce qui, à l'époque, déplaisait au public. D'autant plus que les œuvres des femmes poètes liées à cette dynastie, dont le nombre est d'ailleurs considérable, étaient à l'unanimité dépréciées par les spécialistes ; cela n'incitait personne à étudier une autre femme poète qajare. De plus, c'est son fils, Pejman Bakhtiari, qui a publié ses poèmes. Il était lui-même poète mais n'adhérait pas à la nouvelle poésie, se situant parmi les poètes conservateurs respectant la métrique ancienne. Dans ces conditions, une obscure poétesse, mère d'un poète conservateur, ne pouvait guère attirer l'attention du public (Yusefi, 2016 : 337). Puis, il faut constater que le recueil de Qaem-Maqami est paru en 1967. La poésie moderne iranienne avait, à cette époque, connu ses poètes emblématiques : Forough Farukhzad, Nimâ Yuchij et Ahmad Shâmlou, dont la plus grande innovation était l'utilisation des « vers libres. » Le public qui s'intéressait à la poésie préférait désormais les formes plus radicales comme la poésie concrète ou le calligramme¹. Les poèmes visiblement respectueux des formes archaïques ne suscitaient donc aucune curiosité.

Néanmoins, on se demande pourquoi les tenants de la tradition qui occupaient les instances de pouvoir à l'université ou dans les revues, n'ont pas, eux non plus, conservé le souvenir de la poétesse, alors qu'ils accordaient leur approbation à une autre femme poète de la même époque : Parvin Ehtesami. Respectant plus que Qaem-Maqami la métrique et la rhétorique traditionnelle, Ehtesami a été chaleureusement accueillie par les milieux académiques ainsi que par les institutions politiques. En fait, il semble qu'une lecture sélective des poèmes d'Ehtesami l'a préservée de tout soupçon de féminisme : ceux de ses poèmes où elle traite du destin des femmes et avance des revendications en leur faveur ont été complètement occultés au profit des poèmes purement didactiques. Or, si l'on voulait faire une sélection des poèmes de Qaem-Maqami en vue de supprimer ceux

¹ « Les premières traductions d'Apollinaire datent sans doute des années cinquante » (Ali khazaei Farid 97).

dont le contenu est jugé « féministe », il ne resterait pratiquement rien de son recueil ; c'est pourquoi il valait mieux l'oublier totalement.

Conclusion

Le vécu et les expériences de Salm et de Qaem-Maqami sont différents, leur but en écrivant de la poésie l'est aussi, l'une cherche la gloire et organise toute sa vie pour l'atteindre, l'autre désavoue son talent et ses poèmes, lesquels sont publiés à titre posthume. Quoi qu'il en soit, leur postérité immédiate les ont oubliées l'une et l'autre.

L'étude de la place des écrivaines dans l'histoire littéraire ne pourrait être complète que si, outre la catégorie du sexe on prenait en compte celle du genre. Réduire les femmes au seul sexe aboutit au fait que les démocraties naissantes théorisaient et légiféraient le rôle des femmes qui consiste à procréer. Sortir de la sphère privée et s'immiscer dans la sphère publique, le haut lieu de la pratique du pouvoir masculin, c'était menacer l'ordre social. Mieux valait donc oublier ces autrices et dissiper également leur héritage.

Considérons le genre, construction sociologique, culturelle et politique de sexe, comme le théorise Joan Scott pour en déduire une catégorie d'analyse (1986). Le besoin d'écrire va de pair avec celui de se faire lire et de se voir reconnue par ses pairs. Pour ce faire, Salm s'attache aux milieux et aux thématiques académiques qui peuvent lui assurer une certaine reconnaissance publique. Même si elle s'autorise à écrire de la poésie et débat pour légitimer le droit de toute femme à en faire autant, elle s'en tient à une poésie analytique et instructive dans la tradition des Lumières, avouant, elle-même, appartenir au « vieux classique » (1842, t.II : 197) D'ailleurs, en écrivant *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, elle tente de respecter le canon qui renvoie la sensibilité féminine au genre romanesque. Les prérogatives de genre, les rapports sociaux des sexes, lui font faire des choix qui l'écartent de la modernité esthétique. L'archaïsme littéraire explique donc l'oubli de Salm par

l'histoire littéraire. Quant à Qâem-Maqâmi, même si la lecture nuancée de ses poèmes avait pu révéler ses entorses aux règles de la métrique traditionnelle persane, la forme générale de ses poèmes la plaçait dans la lignée des anciens, ce qui n'attirait plus personne. D'ailleurs, être publiée par les tenants d'une littérature jugée archaïque, ce qui fut le cas de Qâem-Maqâmi, ou fréquenter les milieux conservateurs comme Salm en avait l'habitude, ne pouvait que nuire à leur réception par la postérité immédiate et par la suite à leur place dans l'histoire littéraire.

Pourtant, une dernière question s'impose : pourquoi les femmes elles-mêmes - ni les activistes ni les écrivaines - n'ont-elles pas préservé l'héritage de ces poètes ? Est-ce parce que les personnes qui soutenaient les droits des femmes dans la France du XIX^e siècle répugnaient à plébisciter une femme liée à l'aristocratie de l'Empire ? L'hypothèse d'un conflit de classe se pose également en Iran : peut-être que les militantes communistes du premier XX^e siècle n'avaient pas envie de promouvoir la mémoire d'une aristocrate qajare ... L'hypothèse reste à vérifier.

Bibliographie

- Arnaud-Duc, Nicole, (2002), « Les contradictions du droit ». *Histoire des femmes en Occident. IV. Le XIX^e siècle*, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot. Paris, Plon, p. 101-143.
- Bâstani Pârizi Mohammad Ebrahim, (1344 /1965), *خاتون هفت قلعه (La Dame des sept forteresses)*. Téhéran, Dehkhodâ.
- Cabanis, Pierre Jean Georges, (1842), *Rapports du physique et du moral de l'homme, 5^e mémoire. Œuvres Complètes*, V. 3. Paris, Bossange Frères.
- Code pénal de l'Empire français*, (1810). Paris, pp. 49-50.

- Del Lungo, Andrea et Brigitte Louichon, (2010), *La Littérature en bas-bleus, Romancières sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)*. Paris, Garnier.**
- Fraisse, Geneviève, (1995), *Muse de la Raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*. Paris, Gallimard.
- Hoffman, Paul, (1995), *La femme dans la pensée des Lumières*. Genève, Slatkine.
- Imam Ali. (1396/2017), نهج البلاغه (*La voie de l'éloquence*). Recueilli par Sayyid ar-Radî, quatrième siècle de l'hégire. <http://shiacity.fr/wp-content/uploads/2017/10/Nahj-Al-Balagha-la-voie-de-l-%C3%A9loquence-Obeid.pdf>
- Journal général de France*. n° 96, 11 août 1785, p. 387.
- Journal de Paris*, 16 ventôse an VIII, (7 mars 1800), n°166, p. 732.
- Héjâzî, Banafshéh, (1397/2018), زنان مودب تاریخ شعر و ادب زنان ایران زمین از آغاز تا ۱۳۲۰ شمسی (*Les femmes courtoises : histoire de la poésie et de la littérature des femmes en Iran des origines à 1941*). Téhéran, Ghasîdé-sarâ.
- Karachi, Rouhangîz, (1380/2001), اندیشه‌نگاران زن در شعر مشروطه (*Les intellectuelles et la poésie de la période constitutionnelle*). Téhéran, Presses universitaires d'Alzahra.
- «چگونگی نقش عامل جنسیت در گزینش نوع شعر حماسی و ----- (1393/2014), کهن نامه ادب فارسی *Classical Persian Literature*, 5(2), pp. 161-180.
- (1397/2018), تاریخ شعر زنان از آغاز تا قرن هشتم (*Histoire des femmes poètes des origines au 14^e siècle*). Téhéran, Pajuheshgâh Olum ensani.
- Khazaei, Farid. ترجمه هایی از «پل میرابو» آپولینر (Les traductions du Pont Mirabeau d'Apollinaire). URL : http://motarjemjournal.ir/wp-content/uploads/2020/07/20d_97.pdf.
- Maréchal, Sylvain, ([1801]2007), *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*. Présenté par Bernard Jolibert, Paris, L'Harmattan.
- Mir Hâdi, Monir Sadat, (1393/2014), تأثیر مدارس دخترانه در توسعه اجتماعی زنان در ایران. (*Influence des écoles des filles sur le progrès social des femmes en Iran*). Téhéran, Kavir.
- Planté, Christine, (2003), « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ? ». *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol.103, p 655-668.

- (1989), « Constance Pipelet : la Muse de la Raison et les despotes du Parnasse ». *Les femmes et la Révolution française*. Tome 1, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 285-295.
- (2010a), *Femmes poètes du XIX^e siècle. Une anthologie*. Presses Universitaires de Lyon.
- (2010b), « Muse de la Raison, et poète ? », *Cahiers Roucher-André Chénier*, pp. 13-36.
- Perrot, Michelle et Georges Duby, (2002), « Écrire l'histoire des femmes ». *Histoire des femmes en occident. IV. Le XIX^e siècle*. Paris, Plon.
- Qâem-Maqâmi, Âlam-Tâj (Jâleh), (1967), دیوان عالمتاج قائم مقامی. Publié par les soins de Pejman Bakhtiari. Téhéran, Ibn-Sinâ.
- Reid, Martine, (2020), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle (Tome 2) - XIX^e -XXI^e siècle*. Paris, Gallimard.
- (2010), *Des femmes en littérature*. Paris, Belin.
- Rétif de la Bretonne, Nicolas-Edme, (1784), *La paysanne pervertie ou les dangers de la ville*. t. 2. La Haye.
- Rousseau, Jean-Jacques, (2009), *Émile ou De l'éducation*, Introduction par André Charrak. Paris, Flammarion.
- Sa'di. (2001), بوستان سعدی. Présentation et annotation : Gholâmossein Yusefi. Téhéran, Kharazmi.
- Salm, Constance de. (1842), *Œuvres Complètes*. Volume I et II. Paris, Firmin Didot Frères.
- Scott, Joan (1986). "Gender: A Useful Category of Historical Analysis". *The American Historical Review*. Vol. 91, n^o. 5 (Dec., 1986), pp. 1053-1075
- Seth, Catriona, (2010), « La femme auteur, stratégies et paradigmes. L'exemple de Constance de Salm ». *La littérature en bas-bleus Romancières sous la Restauration et la Monarchie de Juillet (1815-1848)*. Paris, Garnier, pp. 195-213.
- (2010), « L'Épître aux femmes : texte et contexte ». *Cahiers Roucher-André Chénier*. 2010. pp. 41-63.
- Sharif, Maryam, (1393/2014), « "L'encre sied mal aux doigts de rose" : la querelle des femmes poètes dans la *Décade philosophique* ». *Plume*, v. 10, pp. 119-146.

- Sharif, Maryam, Chavoshian Sharareh, (1400/2021), « A Comparative Study of Female Resistance to Male Dominance in the Poems of Alamtaj Qaem Maqami and Constance de Salm». *CLRJ*. 9 (1), pp.81-104.
- Shafiei Kadkani, Mohammad-Reza, (1390/2011), با چراغ و آینه (*Face à la lumière et au miroir*). Téhéran, Sokhan.
- Uhadi. « Conseils pour traiter les mauvaises femmes ». *جام جم (Le miroir de l'univers)*. 13^e siècle. Téhéran, Ganjur. <https://ganjoor.net/ouhadi/jaamejam/sh45>
- Viennot, Eliane, (2016), *Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir 1789-1804*. Paris, Perrin.
- Yousef, Saeed, (1395/2016), «مورد غریب ژاله به بهانه چاپ ترجمه انگلیسی اشعار عالمتاج قائم مقامی» *Iran Nameh*. V. 3, n° 4, winter 2016. <http://irannameh.org/index.php/journal/article/view/2312/3782>
- Yusefi, Gholamhossein, (1373/1994), چشمه روشن، دیدار با شاعران (*Source claire : rencontre avec les poètes*). Téhéran, Elmi Farhangi.